

Passerell s'engage davantage en faveur des droits fondamentaux au Luxembourg Communiqué de presse – 22 mai 2024

L'équipe de Passerell est ravie d'annoncer le lancement de son nouveau projet européen, intitulé *Charter Up !*, ayant pour objectif de renforcer la connaissance de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne au Luxembourg et d'améliorer l'accès à la justice et l'application des droits garantis par la Charte. Le projet se concentre en particulier sur les droits de l'enfant, l'égalité et la non-discrimination, l'asile et la protection des données.

« Historiquement engagée dans la défense des droits des demandeurs, bénéficiaires et déboutés de la protection internationale, notre association a peu à peu diversifié ses missions » explique Fiona Lenert, juriste spécialisée en droits humains ayant récemment rejoint l'équipe salariée. C'est désormais plus largement **pour la défense des droits fondamentaux des personnes vulnérables** que Passerell milite et ce, en accord avec les statuts de l'association modifiés en juin 2021.

Mené en collaboration avec l'Institut européen d'administration publique (IEAP) et grâce au soutien de la Commission européenne, le projet *Charter Up !* vise à promouvoir la Charte des droits fondamentaux auprès des avocats, membres de la société civile et institutions nationales des droits humains impliqués au Luxembourg. Plus particulièrement, Passerell met à disposition des professionnels du droit une **hotline (charter checkpoint) afin de répondre à leurs interrogations concernant l'application de la Charte** dans les domaines de la non-discrimination, des droits de l'enfant, de l'asile et de la protection des données tout en les accompagnant dans le développement de leur stratégie contentieuse. Nous publierons également de manière trimestrielle une newsletter regroupant la jurisprudence pertinente en la matière aux niveaux luxembourgeois et européen. L'intégralité de ces arrêts seront bientôt consultables au sein d'une base de données hébergée sur le site internet des deux organismes partenaires.

L'IEAP offrira quant à lui une série de formations sur la Charte et son utilisation au Luxembourg ouverte à tous les professionnels du droit intéressés. Le premier séminaire, intitulé « la Charte des droits fondamentaux au Luxembourg et en Europe » aura lieu le mercredi 19 juin. Les [inscriptions](#) sont d'ores et déjà ouvertes. Plus d'informations sur le projet et ses actualités sont à retrouver sur les sites internet de [Passerell](#) et de [IEAP](#).

C'est la deuxième fois qu'un projet dans lequel Passerell est impliquée est soutenu par la Commission européenne dans le cadre de l'initiative CERV (Citizens, Equality, Rights and Values programme). « Ce soutien renouvelé prouve que **l'expertise et le travail de Passerell sont reconnus au-delà des frontières luxembourgeoises** et coïncide d'ailleurs avec l'augmentation des sollicitations de la part de plusieurs acteurs institutionnels que nous avons constatée ces dernières années » affirme Catherine Warin, présidente de l'association.

La Commission européenne finance *Charter Up !* à hauteur de 90%. Nous sommes donc activement à la recherche des 10% supplémentaires pour mener à bien ce projet censé s'achever en février 2026. Ces nouvelles sources de financement nous ont permis de développer de nouvelles activités mais n'assurent pas pour le moment la pérennité de notre association. Pour maintenir notre indépendance et notre liberté d'action, nous tenons à cette diversité de financements, en s'appuyant sur le soutien du grand public (1/3 de nos ressources en 2023), d'entreprises, de fondations ou de fonds institutionnels. C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui appel à votre générosité : chaque don compte pour faire en sorte que les droits fondamentaux des personnes vulnérables soient respectés au Luxembourg. Par ailleurs, Passerell étant une asbl reconnue d'utilité publique, **les dons effectués sur le compte de notre association sont déductibles des impôts**. Pour bénéficier de la déductibilité fiscale, merci d'indiquer votre nom et adresse dans le libellé du don effectué sur le compte suivant : IBAN : LU54 1111 7043 2710 0000 BIC : CCPLLULL

Merci pour votre soutien !

Personne de contact :

Fiona Lenert – juriste spécialisée en droits humains - +352 691 811 168 – charter.up@passerell.lu